

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 28 octobre 2014 à 17h30, sous la présidence du maire, monsieur Denis Martin.

Présences : Michel Mendes, Manon Robitaille, Micheline Groulx Stabile, Margaret Lavallée, Karine Gauthier

M^e Jacques Robichaud, greffier et directeur général par intérim

Séance extraordinaire

La séance est ouverte par monsieur le maire Denis Martin à 17h30.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par madame Micheline Groulx Stabile
Appuyé par monsieur Michel Mendes
et unanimement résolu

2014-10-28.249 D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE

2. Nomination d'un directeur général

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Jean Langevin au poste de directeur général ;

IL EST

Proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé par madame Micheline Groulx Stabile
et unanimement résolu

2014-10-28.250 DE NOMMER monsieur Benoit Ferland à titre de directeur général et de trésorier-adjoint, et ce, à compter du 29 octobre 2014.

ADOPTÉE

3. Avance de fonds à la Corporation du Manoir Grand-Moulin

CONSIDÉRANT la demande de la Corporation du Manoir Grand-Moulin ;

IL EST

Proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé par madame Karine Gauthier
et unanimement résolu

2014-10-28.251 D'ENTÉRINER l'avance de fonds en faveur de la Corporation du Manoir Grand-Moulin, par le directeur général par intérim, pour la somme de 25 000 \$.

DE PROCÉDER à une avance de fonds en faveur de la Corporation du Manoir Grand-Moulin, pour la somme de 40 000 \$.

ADOPTÉE

4. Caisse Desjardins St-Eustache / Deux-Montagnes – Demande d’une nouvelle carte de crédit

IL EST

Proposé par monsieur Michel Mendes
Appuyé par madame Micheline Groulx Stabile
et unanimement résolu

2014-10-28.252

D’AUTORISER la Caisse Populaire Desjardins de Saint-Eustache/Deux-Montagnes à émettre une carte de crédit à l’intention de Monsieur Benoit Ferland, Directeur général, à même le compte général de la Ville, pour une limite de crédit de cinq mille dollars (5 000\$), et ce, en remplacement de la carte délivrée au nom de Jean Langevin.

ADOPTÉE

5. Syndicat canadien de la Fonction publique, section locale 985 – Lettre d’entente concernant l’Olympia

IL EST

Proposé par madame Margaret Lavallée
Appuyé par madame Micheline Groulx Stabile
et unanimement résolu

2014-10-28.253

DE SIGNER avec le SCFP, section locale 985, la lettre d’entente # 985-2014-01 : le maire et le directeur général sont autorisés à signer l’entente, pour et au nom de la ville.

* Arrivée de Frédéric Berthiaume à 17h35

ADOPTÉE

6. Édifice Jean-Guy Bergeron (Gare Deux-Montagnes) – Acceptation de la promesse d’achat de Groupe Shapiro Inc.

IL EST

Proposé par madame Micheline Groulx Stabile
Appuyé par madame Margaret Lavallée
et unanimement résolu

2014-10-28.254

D’ACCEPTER la promesse d’achat de l’immeuble situé au 400, boulevard Deux-Montagnes, déposée par Groupe Shapiro Inc et datée du 20 octobre 2014.

D’AUTORISER le maire ainsi que le greffier à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

7. **Période de questions (maximum 30 minutes)**

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 17h37.
2 citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 17h42.

8. **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h42 par le maire.

ADOPTÉE

Signé *Denis Martin*

Denis Martin, maire

Signé. *Jacques Robichaud*

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier